Qu'est-ce que la maltraitance ?

Un geste singulier, répétitif ou un défaut d'action appropriée qui se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance et qui cause, intentionnellement ou non, du tort ou de la détresse à une personne.

—art. 2, para. 3 de la *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité*

Types de maltraitance :

- Maltraitance physique
- Maltraitance psychologique
- Maltraitance matérielle / financière
- Maltraitance sexuelle
- Maltraitance organisationnelle
- Violation des droits
- Âgisme

Quels sont les signes de la maltraitance chez un aîné ?

- Anxiété, isolement, dépression, faible estime de soi, changement du comportement, repli sur soi ;
- Blessures que la personne ne peut expliquer, honte, culpabilité ;
- Plus d'accès à ses finances ou à l'argent nécessaire pour répondre à ses besoins de base.

Vous pensez qu'un aîné vit de la maltraitance ?

Comment venir en aide ?

- Offrez votre support, votre écoute et favoriser un climat de confiance ;
- Mentionner à la personne que ce qu'il ou elle vit n'est pas acceptable et il peut recevoir de l'aide ;
- Offrez votre aide pour ce faire ;
- Vous pouvez contacter votre centre de santé (travailleur social, équipe de maintien à domicile, etc.) pour recevoir du support dans la situation.

ᓄᓇᕗᒻᒥ ᐃᓗᓯᓕᕆᓂᕐᒧᑦ ᑲᑎᒪᔨᑦ
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK
NUNAVIK REGIONAL BOARD OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES